



### TARIFICATION 2017/2018

#### Pour les enfants de St Briec et Trégueux :

- ▶ journée complète : 16,50 €
- ▶ 1/2 journée : 7,50 €
- ▶ 1 /2 journée avec repas et bus : 12,30 €
- ▶ ½ journée avec repas : 11,70 €

#### Pour les enfants des communes extérieures :

- ▶ journée complète : 18,00 €
- ▶ 1/2 journée : 9,00 €
- ▶ 1/2 journée avec repas : 13,20€



**CAF** : Les prix affichés tiennent compte de l'aide accordée par la caisse d'allocation familiale.

**CCAS** : Un dégrèvement est accordé par le centre communal d'action social de St Briec pour les enfants de St Briec, en fonction du quotient familial, sur présentation de votre carte.

Dorénavant les dégrèvements CCAS ne seront plus appliqués rétroactivement, alors,

**TENEZ NOUS INFORMÉ DU MOINDRE CHANGEMENT DE VOTRE CARTE CCAS!**

#### FACTURATION :

Elle est établie chaque fin de mois. Les paiements sont à effectuer à la Base Nature de la Ville Oger en espèce ou par chèque.

Nous vous remercions de noter le nom de l'enfant au dos du chèque.



**Infos pratiques Centre de Loisirs**  
[base.nature.ville.oger@wanadoo.fr](mailto:base.nature.ville.oger@wanadoo.fr)

**02 96 78 12 14**  
**www.cqcsf.fr**

La Base Nature de la Ville Oger  
est gérée par une association constituée de bénévoles :

### **LE COMITE DES QUARTIERS DE LA CROIX ST LAMBERT**

#### Le rôle de l'association :

- Elle est gestionnaire du centre de loisirs,
- Elle est employeuse et, à ce titre, recrute et rémunère le personnel,
- Elle est garante du projet éducatif et veille à ce que ses objectifs soient respectés,
- Elle est en relation avec différentes institutions : Direction Départementale de la Cohésion Sociale, la ville de Saint Briec, le centre d'action sociale de la ville de St Briec, le conseil départemental et le conseil régional.

#### Un centre de loisirs nature et environnement dans une ferme pour enfants :

Nous proposons des animations jeunesse sur le thème de la ferme et de la nature en ville.

Le centre de loisirs a été conçu avec un maximum de souplesse, offrant la possibilité aux enfants de ne pas être présents tous les mercredis.

Néanmoins, ce n'est pas une garderie, aussi nous souhaitons une certaine régularité dans la fréquentation des enfants.

C'est à cette condition que les activités éducatives de qualité préparées par l'équipe d'animation de la ferme leurs seront pleinement profitables.

## LE MERCREDI

Le centre de loisirs fonctionne à la **semi-journée**,  
**avec ou sans repas.**

### Avec repas :

Prise en charge à l'école, par le bus municipal, puis déjeuner au centre social. Un repas préparé par Sandrine, notre cuisinière. Ensuite, on rejoint la ferme par un chemin piéton.

La prise en charge de votre enfant à l'école se fait :

**Sur inscription préalable uniquement, dans la limite des places disponibles.**

Toute absence dans le bus devra être signalée le lundi au plus tard.

**Au-delà de 3 absences non signalées, l'enfant ne sera plus inscrit.**

### Sans repas :

**Accueil entre 13h30 et 14h15** dans la cour de la ferme, par des animateurs professionnels. Pas besoin de l'inscrire en avance, vous le déposez selon vos envies, et les siennes !

### Déroulement de l'après midi à la ferme:

À 14h15, l'équipe d'animation présente aux enfants les différents ateliers, lors du « rassemblement ».

Jusqu'à 16h45, ils s'amuseront dans l'atelier de leur choix:

- Au près des animaux
- Dans le jardin
- Dans la nature ou en bricolage (selon saison)
- En cuisine

A 16h45, ils partageront le goûter, et pourront repartir à partir de 17h30.

Si l'enfant doit, **exceptionnellement**, repartir avant 17h30, le parent signera une décharge de responsabilité.

## LES PETITES VACANCES

Pendant les vacances d'AUTOMNE, d'HIVER et de PRINTEMPS, nous proposons des inscriptions à la **semaine complète**, modulables en journée, ½ journée ou ½ journée avec repas.

### Accueil le matin

Au centre social de la croix st Lambert, entre **7h45 et 9h30**.

### Accueil l'après midi

Dans la cour de la ferme, **entre 13h30 et 14h15** .

### Accueil ½ journée et repas

Soit vous déposez votre enfant le matin et le récupérez à 13h30 à la ferme

Soit vous le déposez à 12h pour le repas (Au centre social ou à la ferme, se renseigner auprès des animateurs selon le programme), et le récupérez le soir entre 17h30 et 18h45.

## QUELQUES RÈGLES À RETENIR

Nous vous invitons à tenir compte de ces conseils:

- **Une tenue adaptée:** Habillez vos enfants en fonction de la météo (imperméable, bottes, bonnet, casquette...)
- **Pas d'affaires personnelles :** Mieux vaut que votre enfant laisse ses jeux et jouets à la maison, il y a tout ce qu'il faut ici pour s'amuser! Pas de téléphone, ballons, cartes et autres. L'équipe de la ferme décline toute responsabilité concernant les objets apportés.

## AUTRES INFOS

Vous retrouverez le programme , les menus, et les autres infos concernant la ferme sur le site internet du Comité des quartiers de la croix St Lambert: [cqcsf.fr](http://cqcsf.fr), ou sur le facebook : *Comité-des-quartiers-Croix-St-Lambert*.